



OFFRES DE SERVICES (RÉFÉRENCES)

Cinq axes d'offres de services recouvrent la totalité de l'activité de l'association ; chaque axe correspond à une « famille » d'actions que l'association peut mettre en œuvre, en tenant compte des particularités de chaque Délégation. Une action est classée dans un axe selon sa dominante.

AXE 1 – INFORMATION, SENSIBILISATION, FORMATION

Ces actions concernent l'information, la sensibilisation et la formation des acteurs de l'intégration. A ce dernier titre, l'A.S.S.F.A.M. possède un numéro d'organisme de formation.

Exemples : personnels des centres sociaux, des missions locales, des CCAS, des structures d'hébergement, de l'éducation nationale, des associations, des équipes de développement local, etc. Les actions en direction des acteurs sociaux des Conseils généraux et des Villes répondent le plus souvent à des appels d'offres.

AXE 2 - CONSTRUCTION D'UNE INTERVENTION SOCIALE CONCERTÉE

Ces actions concernent prioritairement un public ciblé (les femmes, les jeunes, les migrants âgés), sur une thématique donnée. Elles sont élaborées en commun avec des partenaires constitués en réseau.

Exemples : action en direction des femmes victimes de violences (Seine-Saint-Denis) ; accès à la citoyenneté en direction des jeunes (Forum citoyen à Montbéliard)

AXE 3 – ACCOMPAGNEMENT VERS L'AUTONOMIE ET LA CITOYENNETÉ

Ces actions concernent un public ciblé, sur une thématique donnée. Les partenaires sont sollicités pour leurs apports spécifiques et complémentaires.

Exemples : actions de socialisation à visée sociale (Diwan Café à Vénissieux sur les migrants âgés), culturelle (Vienne), professionnelle (Paris INCITER, Vaux-en-Velin) ; actions autour de la parentalité en lien avec les écoles (Paris 18^{ème}, Vienne), les structures d'accueil parents / enfants (Belfort).

AXE.4– INTERVENTION DANS UNE DYNAMIQUE DE DEVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL

Ces actions visent à contribuer à la mise en œuvre d'une dynamique de revitalisation du tissu social en mobilisant l'ensemble des politiques publiques sur un territoire pertinent. Au cœur de la démarche la prise en compte des besoins des habitants et leur participation à la définition des actions en impliquant les partenaires institutionnels, politiques, associatifs...

Exemple : La Verpillière (Isère)

AXE.5 – ACTION SOCIALE INDIVIDUALISÉE EN DIRECTION DES USAGERS

Il s'agit de l'accompagnement social individualisé que finance certains Conseils généraux ou Villes.

*Exemples : Conseils généraux : Paris, Nord, Isère, etc.
Villes : Aubervilliers (Seine-Saint-Denis), Grande Synthe (Nord), etc.*